

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2015

RÉFORME DU DROIT D'ASILE - (N° 2883)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 91

présenté par
Mme Mazetier

ARTICLE 6

À la seconde phrase de l'alinéa 7, substituer au mot :

« huitième »

le mot :

« quatrième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.